



## **COMITÉ DE DÉROGATION AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 19 avril 2017, à compter de 13 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe**

**Dossier n° :** D08-02-17/A-00066  
**Propriétaire(s) :** George Pepper  
**Emplacement :** 46, rue Stanley  
**Quartier :** 13 - Rideau-Rockcliffe  
**Description officielle :** partie du lot 3, îlot 7, plan enr. 17  
**Zonage :** R4S[900]  
**Règlement de zonage :** 2008-250

### **OBJET DE LA DEMANDE :**

Le propriétaire aimerait construire un rajout à la façade avant de la maison en rangée existante. Le rajout sera créé par la fermeture de l'actuelle terrasse du troisième étage.

### **DISPENSE REQUISE :**

Pour aller de l'avant, le propriétaire demande au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre un rajout à la façade avant du bâtiment, alors que la disposition relative à la désignation patrimoniale exige que les rajouts soient situés entièrement dans la cour arrière ou dans la cour latérale intérieure contiguë à la cour arrière.

**LA DEMANDE** indique que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.